

Pourquoi adhérer à l'association d'Artagnan ?

- ✧ Soutenir dans ses actions **une association loi 1901** existant depuis 1995.
- ✧ Permettre **l'organisation d'évènements culturels et patrimoniaux** d'accès principalement gratuit (Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins, Salon d'art, randonnée découverte, animations de village, etc).
- ✧ Participer au fonctionnement de **l'Espace d'Artagnan**, visitable toute l'année grâce à la disponibilité de bénévoles.
- ✧ Être convié(e) à **l'assemblée générale** annuelle et avoir la possibilité d'être élu(e) au sein du Conseil d'Administration.

L'association d'Artagnan, c'est aussi...

- ✧ L'une des 15 associations membres de **Brixia**, la Fédération des Associations Scientifiques et Historiques de Bresse : mise en place de projets fédérateurs, publications, etc.
- ✧ L'un des membres fondateurs de **l'Association Européenne de la Route Européenne d'Artagnan** : mise en place de l'itinéraire culturel européen, créations d'évènements thématiques, participation à diverses commissions, etc.



Bulletin d'adhésion 2022

Nom :

Prénom :

Téléphone :

E-mail :

Adresse Postale :

Je désire adhérer à l'association d'Artagnan pour l'année 2022 :

15 €/personne ou 25€/couple

Règlement par chèque à l'ordre
de l'association d'Artagnan à envoyer à :

Robert ZELLER, 40 Impasse des Vergers
71470 Sainte-Croix-en-Bresse

🔗 Les dons sont également les bienvenus et peuvent faire l'objet de déductions fiscales. Vous pouvez demander une attestation fiscale à cet effet.



Association d'Artagnan
71470 Sainte-Croix-en-Bresse
www.association-dartagnan.fr
contact@association-dartagnan.fr